



## PRIORITES D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE SENDAI EN AFRIQUE CENTRALE

Priorité du cadre de Sendai	Programme d'Action pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai en Afrique		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais
<b>Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe</b>	Au niveau régional	Générer et diffuser les informations et des connaissances des risques pour la prise de décision, y compris pour les questions transfrontalières et interculturelles	Rendre effectivement opérationnel du Centre Régional de Climatologie basé à Douala au Cameroun (Mise en place de la structure fonctionnelle, de l'équipement approprié et du système d'information sur les risques de catastrophe)	2016-2020
			Appui aux États pour la mise en place d'un système de collecte et de gestion des données dans le domaine de la RRC	2016-2018
			Partage de bonnes pratiques et des expériences réussies	2019
	Au niveau national	Institutionnaliser l'évaluation et l'analyse des risques pour la prise des décisions éclairée, tenant compte du risque dans tous les secteurs	Mettre en place et rendre opérationnelle les Plateformes RRC/ACC	2016
			Mettre en place un mécanisme national de collecte et d'analyse des données pour la prise des décisions (techniciens, chercheurs, scientifiques, universitaires, administrations, société civile, communautés locales, etc.)	2016
			Renforcer les capacités des parties prenantes pour la gestion des risques	2017
			Mettre en place des mécanismes d'assurance sur la prévention et la gestion des catastrophes	2017
			Développer les programmes de formation et d'éducation axés sur la RRC et les incorporer dans les cursus de formation (scolaire, secondaire, universitaire, technique et professionnel)	2018
	Au niveau local	Engager et sensibiliser les collectivités à l'évaluation des risques, l'analyse et leur application pour la prise des décisions	Créer des structures relais des Plateformes nationales	2017
			Réaliser des études de vulnérabilités et de capacités de la communauté	2017
			Renforcer les capacités des managers locaux des risques dans la gestion des risques de catastrophe à base communautaire	
			Etablir la cartographie des risques	2017
Sensibiliser les communautés à la prévention des risques			2017	
<b>Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour les gérer</b>	Au niveau régional	Mettre en place des mécanismes d'échange des meilleures pratiques de la RRC, des leçons tirées et des expériences entre les États membres	Créer un recueil des bonnes pratiques en RRC au niveau de la région	2016
			Mettre en place une banque des données au niveau de la CEEAC en matière de bonnes pratiques	2016
			Organiser des ateliers de partage d'expériences entre les Etats	2016
			Promouvoir le jumelage des villes/Communes dans le domaine de la RRC	2016

			Créer un Centre d'excellence et de référence en RRC (Centre Régional de Protection civile)	2016
			Créer un Centre de documentation en RRC	2016
	Au niveau national	Elaborer des politiques, des stratégies, des plans et des cadres institutionnels et juridiques pour la RRC	Évaluer les cadres politiques, institutionnels et juridiques pour la RRC	2018
			Réviser les cadres institutionnels nationaux pour tendre vers un modèle unique d'agence nationale de la protection civile	2018
			Revoir les textes de lois en matière de RRC pour le renforcement du cadre juridique	2018
			Évaluer les capacités techniques, financières et administratives pour la gestion des risques de catastrophes identifiées	2018
			Créer un Fonds National pour la GRC	2018
			Créer un Centre de documentation en RRC	2018
			Encourager et soutenir le réseau des parlementaires pour la RRC.	2018
	Au niveau local	Décentraliser les pouvoirs et les ressources pour concentrer des actions au niveau local	Élaborer les plans nationaux de contingence	2018
			Structurer les interventions au niveau local en matière de RRC et allouer des ressources nécessaires à leur fonctionnement	2018
			Promouvoir l'organisation des programmes communautaires participatifs de RRC	2018
			Outiller les autorités locales en matière de RRC en leur donnant les moyens d'agir en collaboration et en coordination avec toutes les parties prenantes	2018
			Élaborer des plans d'organisation des secours	2018
<b>Priorité 3 :</b> Investir dans la RRC aux fins de la résilience	Au niveau régional	Mettre en place un mécanisme de transfert de risque fonctionnel et un mécanisme de projection financière	Renforcer les capacités en ressources humaines,	suivi
			Mettre en place un fonds spécial pour la RRC au niveau régional	2018
			Promouvoir l'initiative sur les assurances RRC dans les Etats	2016
	Au niveau national	Mettre en place un plan d'investissement pour la RRC	Mettre en place d'un fonds spécial pour la RRC	2017
			Créer des sociétés d'assurance communautaires en vue de permettre aux populations de protéger leurs moyens de subsistance	2017
			Renforcer les capacités humaines	suivi
			Mettre en place des mécanismes d'assurance de RRC.	

				2017
	Au niveau local	Mettre en œuvre des programmes de micro-assurance et de protection du revenu	Inciter les populations à souscrire au micro- assurance	Permanant
			Mettre en place un programme de sensibilisation communautaire sur la RRC	2020
<b>Priorité 4 :</b> Renforcer la préparation pour une réponse efficace, et mieux reconstruire dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction	Au niveau régional	Mettre en place / renforcer des systèmes d'alerte rapide multi-aléas pour une action rapide et en temps opportun.	Mettre en place des mécanismes opérationnels pour la préparation des opérations et des interventions rapides et efficaces en cas de catastrophes.	<b>2015-2016</b>
			Elaborer et diffuser des guides opérationnels et autres instruments d'orientation pour faciliter la coordination de l'action dans le cadre de la préparation et de l'intervention en cas de catastrophes,	<b>1<sup>er</sup> semestre 2016</b>
			Mettre en place les mécanismes multirisques d'alerte rapide à l'échelle sous-régionale, compatibles avec les dispositifs nationaux, en tant que besoin, conformément au cadre mondial pour les services climatologiques, et de faciliter l'échange d'information entre tous les pays.	<b>1<sup>er</sup> semestre 2016</b>
			Mettre en place une base logistique humanitaire dotée d'équipements et de biens vitaux.	
	Au niveau national	Mettre en place / renforcer le centre de coordination d'urgence	Elaborer et/ou actualiser les politiques, plans et les programmes de préparation et réponse aux catastrophes avec le concours des institutions concernées, tous les secteurs et toutes les parties prenantes et en tenant compte des scénarios de changement climatique.	<b>1<sup>er</sup> trimestre 2016</b>
			Mettre en place des mécanismes de prévision, de surveillance et d'alerte rapide multirisques et multisectoriels axés sur la population ainsi que des mécanismes de communication.	<b>1<sup>er</sup> semestre 2016</b>
			Promouvoir la capacité de résistance des infrastructures liées à l'eau, aux transports et aux télécommunications, les locaux scolaires, les hôpitaux et autres installations sanitaires, pour faire en sorte qu'elles restent sûres, efficaces et opérationnelles pendant et après les catastrophes, afin d'assurer les services vitaux et essentiels.	<b>2017</b>
			Revoir et renforcer les lois et procédures nationales relatives à la coopération internationale sur la base des Lignes directrices relatives à la facilitation et à la réglementation nationale des opérations internationales de secours et d'assistance au relèvement initial en cas de catastrophe.	<b>1<sup>er</sup> semestre 2017</b>
			Promouvoir la création des fond d'urgence la ou cela est nécessaire et selon les besoins afin de financer la préparation, les interventions en cas de catastrophes ainsi que les mesures de relèvement ;	<b>2<sup>ème</sup> Semestre 2016</b>

			Encourager la mise en place, par les états des politiques de mobilisation des volontaires et de services civils définissant clairement les responsabilités pour leurs formations, encadrement et leur fidélisation	<b>1<sup>er</sup> Semestre 2016</b>
	Au niveau local	Mettre en place / renforcer les mécanismes d'intervention multidisciplinaires	Ouvrir des centres communautaires pour mieux sensibiliser le public et entreposer le matériel nécessaire aux activités de sauvetage et de secours ;	<b>2<sup>ème</sup> Semestre 2016</b>
			Dispenser au personnel existant et aux volontaires une formation dans le domaine des interventions en cas de catastrophes et de renforcer les capacités techniques et logistiques afin d'intervenir plus efficacement dans les situations d'urgence ;	<b>2<sup>ème</sup> Semestre 2016</b>
			Organiser périodiquement des exercices de simulation et mettre en place des systèmes d'appui de proximité, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas de catastrophes et face aux déplacements qu'elles entraînent, y compris en termes d'accès à des lieux sûrs, ainsi que de la distribution de vivres et autres secours essentiels ;	<b>Chaque trimestre de 2016 et 2017)</b>
			Renforcer les moyens dont disposent les autorités locales pour évacuer les personnes qui vivent dans des zones exposées aux catastrophes ;	<b>2017</b>
			Mettre en place un mécanisme d'enregistrement des dossiers et une base des données concernant mortalité liée aux catastrophes de manière à mieux prévenir la morbidité et la mortalité ;	<b>2<sup>ème</sup> Semestre 2016</b>
			Améliorer les dispositifs de relèvement afin d'offrir un soutien psychologique et des services de santé à toute personne qui en a besoin.	<b>2<sup>ème</sup> Semestre 2016</b>



Programme ACP-UE de Prévention des Risques liés aux Catastrophes Naturelles

Une initiative du Groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique, financée par l'Union européenne et gérée par GFDRR



Nations Unies  
Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes



## PRIORITES D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE SENDAI EN AFRIQUE CENTRALE

### Analyse sur la distribution des actions prioritaires

Priorités du cadre de Sendai	Répartition des actions par priorité du cadre Sendai		Délais maximum
	Nombre par niveau	Pourcentage	

	CEEAC	Pays		Total	CEEAC	Pays		Total	
	Régional	National	Local		Régional	National	Local		
<b>Priorité 1</b> : Comprendre les risques de catastrophe	11	15	9	35	8,15%	11,11%	6,67%	25,93%	2020
<b>Priorité 2</b> : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour les gérer	11	16	9	36	8,15%	11,85%	6,67%	26,67%	2020
<b>Priorité 3</b> : Investir dans la RRC aux fins de la résilience	7	11	7	25	5,19%	8,15%	5,19%	18,52%	2020
<b>Priorité 4</b> : Renforcer la préparation pour une réponse efficace, et mieux reconstruire dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction	13	12	14	39	9,63%	8,89%	10,37%	28,89%	2020
<b>Total</b>	42	54	39	135	31,11%	40,00%	28,89%	100,00%	